

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 14 octobre 2020
N° de dossier : 115805.00197/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturnel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : HQT - Demande d'approbation de modifications au Code de conduite du
Transporteur
R-4049-2018

Chère consœur,

La FCEI a pris connaissance de la proposition du Transporteur d'incorporer l'article 4.10.1 au Code de conduite, tel que présenté dans la pièce B-038 à l'effet que :

« 4.10.1 Tout employé des entités affiliées du Transporteur attitré à des activités visant le Transporteur qui a accès dans l'exercice de ses fonctions à des informations décrites aux articles 4.6 et 4.8 du présent Code de conduite est assujéti aux règles qui y sont contenues. »

Après analyse des textes et des réponses aux demandes de renseignements de la Régie de l'énergie et des intervenants, la FCEI est en accord avec le texte suggéré par le Transporteur.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/ld

